

**DEMANDE DE PERMIS
D'EXPLOITANT D'ANIMALERIE**
en vertu de la

LOI SUR LES ANIMAUX DESTINÉS À LA RECHERCHE

Dest. : Coordonnateur de la délivrance des permis, Services vétérinaires
Direction de la santé et du bien-être des animaux
Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario
1 Stone Road West, 5e étage N.O.
Guelph, Ontario N1G 4Y2

Nom : _____

Fonction : _____

M./Mme _____ demande un permis d'exploitant d'animalerie en vertu de la Loi et du Règlement sur les animaux destinés à la recherche, et à l'appui de la présente demande déclare ce qui suit :

1. Emplacement de l'animalerie

2. Propriétaire des lieux (si autre que le requérant) _____

3. Espèces animales reproduites et élevées dans ces lieux

4. Exploitant du service de recherche avec lequel le requérant a conclu un contrat

Le _____ jour de _____ 2009.

(NOM - caractères d'imprimerie)

(Signature du requérant)

Frais de permis : 100,00 \$ (chèque payable à l'ordre du MINISTRE DES FINANCES)

Des frais de 35,00 \$ seront perçus pour tout chèque remis au gouvernement de l'Ontario qui ne serait pas honoré par votre institution bancaire.

